



## Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

64 rue de la Joliette 13002 Marseille  
Tel 0658926357

Le 2812/2017

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le rideau a failli ne pas se lever sur l'OPÉRA DE Marseille pour les spectacles de fin d'année

Depuis octobre 2017 le syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille sollicitait de l'administration l'ouverture de négociations pour l'attribution d'une prime statutaire spécifique, prenant en compte les spécificités et les sujétions particulières liée aux métiers de l'OPÉRA

Le 30 novembre 2017 l'abstention du syndicat majoritaire, a permis la validation du dossier présenté en Comité Technique sur les cycles de travail des services municipaux.  
Ce vote a engendré de la colère des personnels et la dissolution de la section FO sur l'Opéra de Marseille

Mandé par la grande majorité du personnel le syndicat UNSA dépose le 19 décembre 2017 un préavis de grève pour le 29, 30, 31 Décembre, et redemande l'ouverture de négociations en urgence pour :

l'Attribution de la prime statutaire dès janvier 2018

Le paiement du reliquat des heures supplémentaires effectuées depuis octobre 2017 ainsi que le paiement de 6 jours fériés travaillés

Pour toute réponse, l'Administration convoque le 22 décembre à 7h du matin à l'hôtel de Ville le syndicat FO et les ex représentants de la section de l'Opéra, la direction de la DAC pour une réunion. Suite à celle-ci elle adresse officiellement un courrier au Secrétaire Général de FO, notifiant « succinctement » la prise en compte des revendications

En toute démocratie l'UNSA organise une concertation avec le personnel ( loin d'être dupe), et décide de suspendre le préavis de grève, afin d'assurer les spectacles de fin d'année pour la population marseillaise.

Dossier à suivre....

Pour toutes informations complémentaires  
Josselyne COZZOLINO SG Syndicat UNSA Territoriaux  
0658926357.

